

Vaccination contre la COVID19

À ce jour, cinq centres de vaccination contre la COVID19 sont ouverts dans le département de la Vienne :

- CHU de Poitiers,
- CHU site de Châtelleraut,
- CHU site de Montmorillon,
- Polyclinique de Poitiers,
- Clinique de Châtelleraut.

Les centres de vaccination s'adressent à ce stade :

- aux professionnels exerçant dans le milieu de la santé, du médico-social, du secours et de l'aide à domicile ayant plus de 50 ans et/ou étant personne à risque.
- aux personnes de plus de 75 ans
- aux personnes atteintes de maladies graves* quelque soit l'âge (voir avec le médecin traitant)

La vaccination s'élargira progressivement aux autres tranches de la population vulnérable.

Il est possible de prendre RDV, selon les modalités suivantes :

au numéro vert national : 0800 009 110
sur le site internet : <https://www.sante.fr>

ou

SITE	ADRESSE	MODALITÉS DE RDV	JOURS D'OUVERTURE
CHU de Poitiers	2 rue de la Milettrie 86000 Poitiers	Sur le site internet du CHU de Poitiers http://www.chu-poitiers.fr/ Par téléphone au 05.16.60.40.64	Du lundi au vendredi
CHU Site de Châtelleraut	Rue du Dr Luc Montagnier 86100 Châtelleraut	Sur le site internet du CHU de Poitiers http://www.chu-poitiers.fr/ Par téléphone au 05.16.60.40.64	Du lundi au vendredi
CHU Site de Montmorillon	2 rue Henri Dunant 86500 Montmorillon	Sur le site internet du CHU de Poitiers http://www.chu-poitiers.fr/ Par téléphone au 05.16.60.40.64	Mercredi et vendredi
Polyclinique de Poitiers	1 rue de la Providence 86000 Poitiers	Par téléphone au 05.49.61.70.69 ou sur Internet via Doctolib	Du lundi au vendredi
Clinique de Châtelleraut	17 rue de Verdun 86100 Châtelleraut	Par téléphone au 05.49.85.86.07	Du lundi au vendredi

A noter :

Il est nécessaire de se munir de sa carte vitale.

Pour les professionnels : Un justificatif prouvant que vous faites partie des publics prioritaires sera demandé sur les sites de vaccination

Pour les personnes présentant des pathologies sévères : une ordonnance du médecin traitant est nécessaire.

Les créneaux de rdv sur Châtelleraut sont moins nombreux, si les personnes ont la possibilité d'aller sur Poitiers et qu'ils ne veulent pas attendre, ils peuvent essayer de prendre rdv au CHU de Poitiers.

** les personnes atteintes de cancer et de maladies hématologiques malignes en cours de traitement par chimiothérapie, les personnes atteintes de maladies rénales chroniques sévères (dont les patients dialysés), les personnes transplantées d'organes solides, les personnes transplantées par allogreffe de cellules souches hématopoïétiques, les personnes atteintes de poly-pathologies chroniques avec au moins deux insuffisances d'organes, les personnes atteintes de certaines maladies rares et les personnes atteintes de trisomie 21*